

PAREMPUYRE

Magazine

Trimestriel Juillet 2019



Grand Angle Complexe sportif Léo Lagrange

À l'honneur

Cathy Durand, Présidente
de la Gymnastique
Volontaire Parempuyre
p.12

L'Actu

Évaluez le nouveau
site web de la commune
p.4

Retour en images



Pose de la 1^{re} pierre de la maison des associations



Antoine de Maximy en conférence à L'Art Y Show



Remise d'un trophée au Défi Sport



Inauguration du festival Au fil des Arts



Réunion publique urbanisme



Cérémonie du 8 mai



Fête de la musique

Sommaire

Édito

Retour en images

2

Édito

3

Actus

4

Grand Angle

Complexe sportif
Léo Lagrange

8

À l'honneur
Cathy Durand
Présidente de la
GV Parempuyre

11

L'Actu des assos

12

Tribunes libres

15

Agenda

16



La saison estivale fait son entrée accompagnée des beaux jours qui la caractérisent. Elle marque également la fin de l'année scolaire, occasion de célébrer une année d'engagement et/ou de vie de groupe. C'est l'heure des kermesses, des soirées de fin d'année scolaire et des bilans annuels pour préparer la rentrée à venir. Ces temps forts sont aussi l'apanage des groupes associatifs qui multiplient les fêtes et célébrations pour conclure une année riche en activités et partages. Vous le savez, la vie associative à Parempuyre est une réalité forte. C'est un véritable lien, le ciment fédérateur et intergénérationnel de notre belle citée.

Solidement implanté au cœur de notre ville, le complexe sportif Léo Lagrange fédère nos concitoyens au travers de nombreuses associations toutes plus actives les unes que les autres. Cet espace de rencontres et de convivialité est un trait d'union entre les habitants petits et grands rassemblés au sein d'associations gérées par des bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leurs efforts. Le complexe sportif est également au cœur de nombreuses familles dont le quotidien est rythmé par des engagements associatifs. Il peut être difficile de gérer ces activités au quotidien pour celles-ci. Pour répondre à ces difficultés et permettre à tous les enfants de pratiquer une activité sportive ou culturelle, la municipalité a mis en place depuis plusieurs années le système de "va-et-vient". Les enfants des ALSH sont accompagnés gratuitement à leurs activités associatives ou à l'ÉMA au cours des temps réservés aux accueils de loisirs.

Le développement des équipements municipaux est toujours un signe de bonne santé pour une commune. L'ouverture prochaine de l'école de Fontanieu, la construction de la Maison des Associations prouvent également la dynamique de notre tissu associatif social, éducatif, culturel et sportif.

Enfin, si le vivre ensemble peut s'apprendre au cours des activités associatives, au travers notamment de l'esprit d'équipe, il est indispensable de le transposer dans la vie citoyenne. La saison estivale est propice aux soirées à rallonge dans le jardin ou aux pique-niques dans les espaces verts. Si tout est mis en œuvre par les services municipaux pour permettre à chacun de profiter de cette saison, il faut que tous respectent les règles communes de savoir-vivre pour permettre la meilleure des cohabitations possibles et permettre, ainsi, à tous de partager des moments agréables avec leurs proches.

Préservez notre qualité de vie à Parempuyre à laquelle nous sommes tous si attachés.

Très fidèlement,

Béatrice de François
Maire
Conseillère déléguée de Bordeaux Métropole

SÉJOURS AU PUY DU FOU OU À L'ÎLE D'OLÉRON POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Lors des vacances de Pâques, les jeunes de Parempuyre sont partis en séjour du 15 au 17 avril.

Les élémentaires (7-11 ans) ont visité le Puy du Fou ; ils étaient une trentaine à découvrir ou redécouvrir le parc retraçant l'époque médiévale. Les enfants ont pu se familiariser avec l'histoire de France, les métiers d'autrefois et les animaux domestiques d'antan. Tout cela agrémenté de spectacles sous un temps clément pendant tout le séjour.

Lors de la même période, autre séjour, autre lieu... Une trentaine d'enfants de maternelle (3-6ans) a pu partir à la découverte de



l'Île d'Oléron. Associant balade au bord de mer, visite des marais salants, des grottes de Regulus et l'incontournable Zoo de la Palmyre. Les enfants ont pu apprécier ces moments de partage et de rapprochement avec la nature.

Cet été, les 2 séjours auront lieu à Cauterets. Pour les adolescents du 8 au 12 juillet 2019 et pour les élémentaires du 15 au 18 juillet.

Retrouvez sur notre site les détails des séjours prévus ainsi que les programmes des vacances d'été pour tous les ALSH.



ATELIERS DE CONSTRUCTION DE NICHOURS À CHAUVES-SOURIS

Les 23 et 24 avril, une vingtaine d'enfants des accueils de loisirs élémentaires a fabriqué des nichours à chauves-souris en suivant les consignes de Thomas Ruys, de l'association Groupe Chiroptères Aquitaine. L'occasion pour le spécialiste d'expliquer aux enfants l'utilité de ces petits mammifères nocturnes dont l'habitat se réduit au point qu'ils sont désormais classés parmi les espèces menacées. Friandes de moustiques notamment, les chauves-souris logent dans les arbres, mais aussi les greniers, les avancées de toits, l'espace entre le mur et le bardage, derrière les volets ou encore les trous dans les murs, les caves.

Ces ateliers font partie de la démarche de développement des chiroptères initiée l'an dernier par la municipalité dans le cadre notamment de la lutte contre les moustiques.

Les gîtes artificiels ont été installés le 19 juin sur différents bâtiments publics, certains à proximité des nichours à hirondelles réalisés en mars lors d'ateliers ouverts à tous.



INFOS PRATIQUES

SITE INTERNET DE LA VILLE

En début d'année 2019, était lancé le site internet de la ville www.parempuyre.fr. Des rubriques telles que «ÉMA» «Actualités» ou encore «enfance jeunesse» y sont consultables pour vous permettre de trouver les informations nécessaires à votre quotidien. Ce site Internet a pour objectif d'être évolutif et le plus complet possible.

Vous pouvez suggérer des informations complémentaires à ajouter ou des rubriques que vous souhaiteriez trouver afin de faire évoluer ensemble cet outil informatif.

Toutes les suggestions seront étudiées et doivent être envoyées à contact@parempuyre.fr.

RÉINSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez d'arriver à Parempuyre ou vous avez changé d'adresse dans la même commune, afin d'éviter la radiation des listes électorales, pensez à faire votre changement d'adresse auprès du service des élections de la commune ou en ligne sur www.service-public.fr.

Les documents à fournir sont les suivants :

CERFA de réinscription n°12669*02

photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

photocopie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

RETOUR SUR LE CAFÉ RENCONTRE DE MAI



Le café rencontre du 14 mai a rassemblé une quarantaine de personnes autour du thème «de la vigne au vin». Cette rencontre animée par Pascale Chevalier de la cave de la Tulipe a permis à tous et de manière très conviviale de découvrir les secrets du vin. Monsieur Després a eu la gentillesse de nous apporter 130 crêpes pour nous permettre de finir ce moment autour d'un savoureux goûter. Cette rencontre était également l'occasion de fêter les 2 ans des "cafés rencontre".

SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Le CCAS a tenu sa première boutique éphémère le 15 mai dernier à l'Athénée Municipal. L'occasion de vendre les articles issus de la bourse aux vêtements à tout petits prix et d'en faire profiter le maximum de personnes. Face à cette belle réussite, le CCAS prévoit une autre vente à la suite de la bourse aux vêtements qui aura lieu à la rentrée prochaine.

RETOUR SUR LA SEMAINE DU BIEN ÊTRE

Dans le cadre de l'action «Chemin faisant» organisée par le PLIE de Technowest, la semaine du bien être s'est déroulée du 20 au 24 mai. L'ensemble des participants a assisté aux ateliers mis en place durant ces 3 jours.

Le premier jour, sous la forme d'un jeu-enquête, le thème de la sensibilisation en matière de discrimination a été abordé. Puis, le deuxième jour, un atelier zen avec Didier Feron a permis à chacun d'apprendre des exercices de relaxation. Enfin, le troisième jour, la CPAM est intervenue pour un atelier sur le thème de la santé pour répondre à toutes les questions que chacun se posait.

Cette semaine du bien être a permis à tous de passer un bon moment, de partager autour de problématiques pouvant interférer avec l'insertion sociale et/ou professionnelle.

CANICULE, LE CCAS À VOTRE ÉCOUTE

À cette période de l'année, les températures peuvent être parfois très élevées et les populations les plus sensibles en danger. Comme chaque année, un registre d'inscription est ouvert au CCAS afin de recenser les personnes âgées, sensibles ou handicapées pouvant nécessiter une aide en période de forte chaleur. Ce registre permet notamment de recevoir des conseils avisés et un appel téléphonique en cas de déclenchement du plan canicule.

Informations et inscription au CCAS.

INFORMATIONS CCAS

Coordonnées

1 rue du Procurayre

05 56 95 48 84

ccas@parempuyre.fr

<https://www.parempuyre.fr>

Horaires

Du lundi au mercredi 8h30-12h00 & 13h30-17h00

Jeu 14h00-17h00 Banque alimentaire pour les bénéficiaires

Vend 8h30-17h00 & 13h30-17h00

LA PREMIÈRE "BOÎTE À LIVRES" EST ARRIVÉE

Non coûteuses et réalisées dans le cadre du budget participatif octroyé aux quartiers, les "Boîtes à Livres" favorisent le partage, l'échange, la culture pour tous et l'économie solidaire.

Elles permettent de faire circuler les livres en les libérant dans la nature, pour tous les âges et tous les styles en fonction des dépôts et de la générosité de chacun.

Comment ça marche ?

Il suffit de donner, déposer, échanger, laisser un livre et lui permettre de voyager de maison en maison.

Tous types de parutions : magazines, livres jeunesse, romans brochés, livres de poche, BD ...

En échange, on propose aux « lecteurs » de passage de prendre pour une durée de son choix, voire de façon définitive le livre qu'il souhaite sans obligation ni contrainte.

Merci à Marie-Pierre d'avoir initié l'idée sur la commune et qui propose d'y déposer dans un premier temps des livres reçus en don.

Merci à José et Christophe qui ont œuvré pour les réaliser.

La première "Boîte à Livres" est à retrouver au Parc de L'Art Y Show. D'autres seront posées cet été à la Gare, dans le parc du Vieux Logis et place de la Libération. Et prochainement au Port Lagrange et à la Lisière du Vignoble.

Donateurs : pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu.

Lecteurs : servez-vous, les livres sont faits pour circuler.



LA RUE DE LANDEGRAND

La rue de Landegrand n'est plus adaptée à la multiplicité des usages qui s'y développent (déplacements piétons et cycles, circulation automobile qui s'intensifie). À partir du 17 juin 2019, il est possible de prendre connaissance du projet et des objectifs de réaménagement pour exprimer ses attentes et préoccupations, ses observations ou propositions. Le dossier complet ainsi qu'un registre est tenu à la disposition de tous en Mairie, et deux permanences sont organisées les 9 juillet 2019 de 09h à 13h et 4 septembre 2019 de 13h30 à 17h, en Mairie (salle annexe, allée du Presbytère).

Une liaison douce est en cours de réalisation rue de Landegrand (entre le numéro 83 et 85) jusqu'à la rue des Pins. Une liaison douce est une voie partagée entre piétons et véhicules non motorisés (vélo, trottinette...).

RUE LÉONCE DUPEYRAT ET RUE DES ARDILLÈRES

Le projet d'aménagement des rues Léonce Dupeyrat et Ardillères doit permettre de sécuriser les différents usagers de la route, créer du stationnement et garantir la bonne gestion des eaux de pluie sur la chaussée. Il prévoit ainsi la création de rétrécissements de chaussée avec systèmes de priorité afin de réduire les vitesses, l'aménagement de stationnements en chicane sur chaussée, la création de noues d'infiltration, et la création d'une zone 30 sur toute la longueur de la voie. Les acquisitions foncières nécessaires étant sur le point d'être finalisées, les travaux débuteront fin 2019-début 2020.

RUE DES COMPAGNONS DE L'ABBÉ PIERRE

Face à la difficile cohabitation des différents usagers de la route sur cet axe, la rue des Compagnons de l'Abbé Pierre va être aménagée afin de réduire la vitesse des véhicules motorisés (création de deux plateaux surélevés au droit de l'entrée d'Emmaüs et à l'intersection avec l'allée de l'Usine), organiser le stationnement, et sécuriser les piétons par la création d'un cheminement dédié protégé par des barrières en bois. Une première phase de travaux, en juin-juillet 2019, concernera la création du cheminement piéton sécurisé.

STATION V³

La première station V³ va voir le jour à Parempuyre sur le parking de L'Art Y Show. Point névralgique avec le rond-point Porte du Médoc et la piste cyclable elle permettra de rejoindre de nombreuses destinations, notamment le Tram à Blanquefort. La station disposera de 20 bornes, équipées dans un premier temps de 10 vélos dont 5 vélos compatibles avec l'assistance électrique. Les travaux sont programmés cet été, pour une mise en service en septembre.



LA VISITE DES MARAIS SE PRÉPARE

Comme chaque année, une balade dans les marais est organisée en septembre.

Dimanche 1^{er} septembre, rendez-vous vers 9h45 au domaine de Bordes (allée de Bordes depuis le chemin de Labarde en face du Port Lagrange) à Parempuyre pour un départ collectif à 10h00.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Un verre de l'amitié sera offert vers 12h00 puis, pour celles et ceux qui le souhaitent, chacun est invité à porter son pique-nique à partager à partir de 13 heures.

Attention, du fait de sa situation dans un domaine privé, cette balade n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite

+ D'INFOS

05 56 95 56 28 ou
communication@parempuyre.fr

LES MOUSTIQUES SONT DE RETOUR



Les moustiques sont arrivés dès les beaux jours. Il est indispensable de se rappeler que le moustique tigre pond dans les eaux stagnantes. Il faut tous lutter contre cette prolifération en éliminant ces eaux de vos domiciles.

La ville a mis en place des nichoirs à chauve-souris afin de conforter la communauté déjà existante. En effet, la chauve-souris, espèce prédatrice du moustique, permet de lutter efficacement et naturellement contre sa multiplication.

AIDE À LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Cette année, la situation des chats errants est très préoccupante. Les chaleurs des femelles se sont déclenchées tardivement, et par conséquent les naissances ont démarré fin avril-début mai seulement. À l'heure actuelle, la majorité des chattes errantes sont gestantes ou ont mis bas récemment. Les chatons ne seront pas adoptables avant les mois de juillet et août, alors même que justement les adoptions se font rares en été.

Il y a plus que jamais urgence à faire stériliser les chats des rues. Si vous en nourrissez et même s'ils sont très sauvages, n'attendez pas la naissance des chatons : contactez l'association École du Chat Libre de Bordeaux qui pourra vous apporter son aide pour les faire stériliser avant de les replacer sur leur lieu de vie. L'association sera saturée cet été et ne pourra pas prendre en charge les nombreuses portées qu'on lui proposera. Pour rappel, faire identifier son chat est obligatoire (tatouage...) et la stérilisation des animaux de compagnie permet d'éviter leur prolifération.

L'École du Chat Libre de Bordeaux est une association reconnue d'intérêt général, les dons sont déductibles des impôts.

informations sur la stérilisation ou l'adoption au : 06 82 00 91 41./ www.ecole-du-chat-bordeaux.com

NUISANCES SONORES

Au delà de détériorer les relations de voisinage, les nuisances sonores peuvent nuire à la santé des habitants (fatigues, stress...). Le bruit de voisinage est une nuisance encadrée par la loi. Pour le département de la Gironde, c'est l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 qui régleme celle-ci :

"Article 5: Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00."

LA "BOÎTE À IDÉES" TOUJOURS PRÉSENTE À LA MAIRIE

Mise en place depuis plusieurs années, la "Boîte à idées" accueille vos suggestions pour améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Dernière demande en date, un mobilier urbain au niveau des commerces du centre-ville pour sécuriser les vélos.

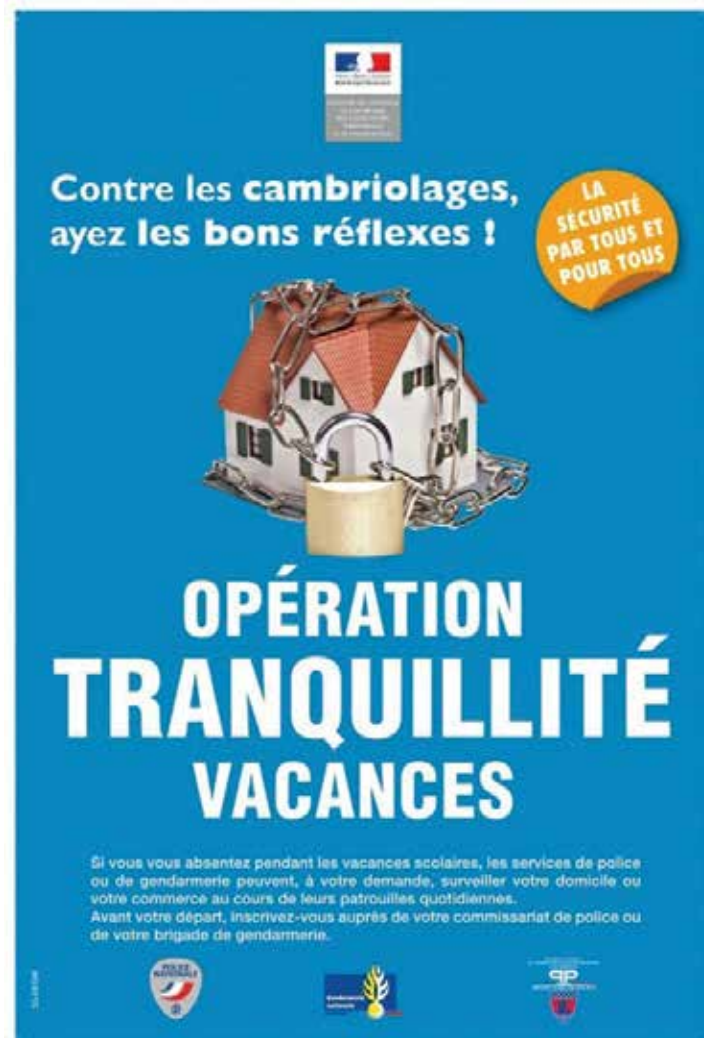
Dans le cadre du budget participatif alloué aux quartiers, cette suggestion va pouvoir être réalisée afin de faciliter la vie des cyclistes à Parempuyre.

La "Boîte à idées" est située dans le hall de la Mairie et est disponible aux heures d'ouverture. À la disposition de tous, n'hésitez pas à y déposer vos idées. Elles seront toutes lues et recevront une réponse si vos coordonnées y sont indiquées.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous partez en vacances, pensez à signaler votre absence à la brigade de gendarmerie de Blanquefort. Tout au long de l'été, des patrouilles sont organisées pour surveiller les domiciles répertoriés. Pour une meilleure organisation du dispositif, pensez à en faire la demande plusieurs jours avant votre départ, minimum 2 jours de délai. Un formulaire est disponible sur le site gironde.gouv.fr. Il est à remplir et à imprimer avant de vous rendre à la gendarmerie pour finaliser votre demande.

La surveillance de tous et le bon sens sont également indispensables en cette période estivale.





Complexe sportif Léo Lagrange

Le complexe sportif est implanté sur 4,5 hectares au cœur de la Ville. Lieu de vie et de partage entre toutes les générations, cet ensemble sportif offre une large gamme d'activités représentées par plus de 25 associations.

La plaine des sports est un véritable lieu de passage fréquenté par tous. En journée, les écoles maternelles et primaires de la Commune ainsi que le collège utilisent hebdomadairement les infrastructures. Lors des vacances scolaires, ce sont les accueils de loisirs qui peuvent également bénéficier de ces équipements.

Au quotidien, c'est plus d'une vingtaine d'associations qui occupe les différents locaux et terrains pour un usage totalement gratuit. Sports collectifs, sports individuels ou encore arts martiaux, nombre d'activités ont lieu quotidiennement dans ces installations.

Investissements réalisés

Depuis 2009, et la réalisation des terrains synthétiques (1,6 million d'euros), de nombreux investissements ont été réalisés par la Ville sur l'ensemble du complexe sportif pour plus de 1 million d'euros. Ainsi, les tennis couverts ont été construits (840 000€), le sol du gymnase 1 a été rénové (70 000€). La peinture et la toiture du gymnase 2 (83 000€) ainsi que le nettoyage très complet des terrains synthétiques ont également été effectués. La commune a de nombreux projets à venir dont certains à un stade

avancé de préparation. Le Club House du tennis va être réalisé ainsi que de nouveaux vestiaires. La rénovation des vestiaires existants est également en cours d'étude.

[Focus] Les terrains synthétiques

L'utilisation des terrains synthétiques par les diverses associations sportives est intensive. Il est donc primordial de les maintenir en bon état afin de garantir la sécurité de tous mais aussi de permettre aux terrains de rester homologués pour les matchs officiels de football et de rugby.

Des travaux ont déjà été réalisés sur le revêtements et d'autres vont suivre.

Une étude, menée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail, au niveau national, conclut à une absence de dangerosité au vu de l'usage réalisé. Les résultats de cette étude sont très en deçà du seuil d'alerte émis par les institutions sanitaires. Toutefois, des interrogations existent quant à l'impact sur l'environnement des matériaux constituant ces terrains lors notamment des pluies. Il n'y a cependant pas d'étude permettant de conclure définitivement sur l'impact de ce

matériau à l'heure actuelle. Par prudence, il a donc été décidé de changer les granulats en caoutchouc par une garniture en liège.

Le coût des travaux pour basculer sur du composant tel que le liège est très élevé et oblige à une étude précise. L'année 2019 est consacrée à l'élaboration d'un cahier des charges et au lancement d'un appel d'offres. Les travaux de restauration pourront donc avoir lieu courant 2020 sur le budget voté cette même année. Une immobilisation des terrains devant avoir lieu, environ 3 mois par terrain, la période estivale pour les travaux serait privilégiée.

La seconde étude, mandatée par la Ville, visait à vérifier la conformité des terrains pour la pratique des activités sportives et notamment la compétition.

[Focus] Travaux des nouveaux vestiaires

La consultation pour désigner les entreprises intervenant sur ce chantier a déjà été lancée. Au vu du déroulé de la procédure, le début des travaux pourra avoir lieu à la fin de l'année 2019 pour une durée approximative de 2 à 3 mois.

Attention

La pratique d'une activité physique est largement recommandée pour la santé et de nombreuses études prouvent les bienfaits pour le corps et l'esprit. Cependant, la vigilance est de mise pour pratiquer une activité physique en toute sécurité. Il est recommandé de réguler ses efforts et de surveiller sa santé pendant la pratique d'un sport d'autant plus dans des conditions climatiques difficiles (fortes chaleurs notamment ou pics de pollution).

Parole d'utilisateurs

"Il y en a des judokas à Pempuyre ! Depuis 30 ans, j'ai entraîné des familles entières et notamment un père et son fils à qui j'ai fait passer le kata pour leur ceinture noire en même temps."

Jean-Michel Daniel,
entraîneur de judo



Parole d'utilisateurs

«Depuis mes 6 ans, je viens jouer le mercredi et le vendredi et même certains week-ends. Je suis contente d'y retrouver mes coaches et mes amis.»

Inès, 10 ans, footballeuse

Équipements

1. Gymnase G1
2. Gymnase G2
3. Un mur d'escalade de 90 m²
4. Trois courts de tennis extérieurs
5. Deux courts de tennis couverts
6. Terrain synthétique football
7. Terrain synthétique football/rugby
8. Grand Dojo
9. Petit Dojo
10. Un plateau extérieur handball/basketball
11. Un espace skate-board
12. Un espace fitness extérieur en libre accès
13. Jeux d'enfants
14. Club House
15. Buvette

Parole d'utilisateur

«Depuis 26 ans, je croise tout le monde : les enfants, les parents et les grands-parents... Reflet de l'utilisation de cette plaine des sports»

Annie Leveau,
responsable ménage
du complexe sportif

GRAND ANGLE

[Rappel] La réglementation

L'ensemble des installations sportives (bâtiments et terrains) est soumis aux mêmes normes que tout bâtiment accueillant du public. Ils sont contrôlés régulièrement et maintenus en état au quotidien. Une équipe de 5 agents travaille à temps complet sur le complexe pour le confort et le bien de tous.

[3 questions à ...]

Béatrice de François
Maire de Parempuyre



POURQUOI AVOIR CHOISI DES TERRAINS SYNTHÉTIQUES ?

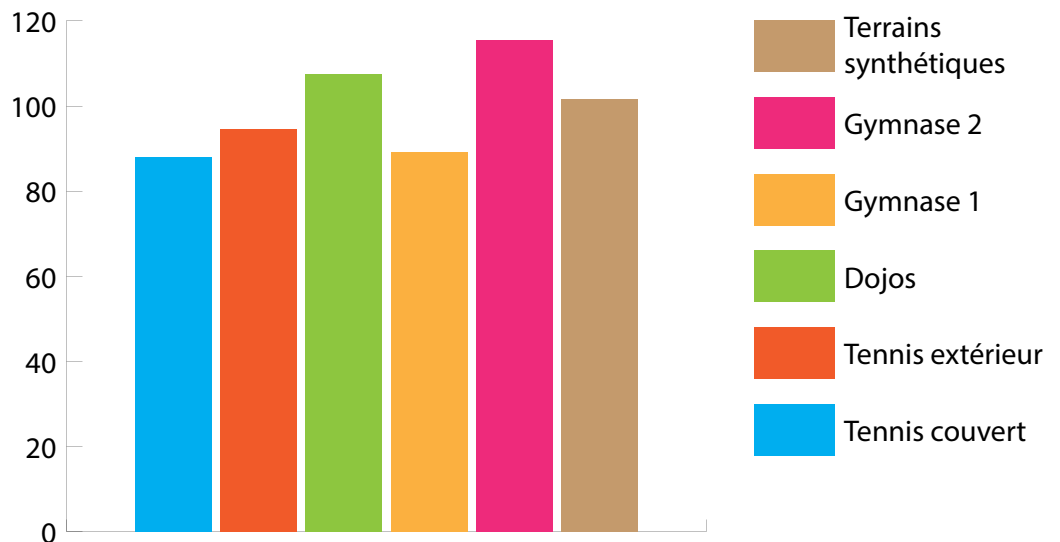
Lors de l'étude de besoins réalisée avant les travaux des terrains synthétiques, il est apparu des points positifs très importants valorisant le choix de ceux-ci et non de terrains naturels. Le premier de ces points est l'absence de limite d'heures jouables à l'année là où la limite est de 400 heures annuelles pour un terrain naturel. De plus, le terrain synthétique reste praticable en cas de gel contrairement aux autres surfaces. L'entretien des terrains synthétiques est limité. En effet, au quotidien, il n'y a pas d'entretien type tonte ou arrosage du gazon. Il y a toutefois une remise en état régulière des surfaces synthétiques, notamment le complément du granulat, liée à l'usure d'utilisation.

L'année prochaine, un grand chantier de rénovation des terrains sera engagé. Il permettra de renouveler intégralement les terrains.

COMMENT EST RÉPARTIE L'UTILISATION GLOBALE DU COMPLEXE SPORTIF ?

74% des créneaux horaires sont occupés par les adhérents des associations de la ville. Le reste du temps, les infrastructures servent aux enfants de tout âge, de la crèche au collège. Une majorité de ces créneaux réservés aux scolaires sont pris par les collégiens. Une étude de besoins nous a permis de conclure que le nouveau collège doit posséder ses propres équipements sportifs (gymnase et piste d'athlétisme). Ces derniers permettront de libérer des créneaux en journée qui bénéficieront aux associations et aux écoles maternelles et élémentaires.

Nombre d'heures d'occupation par semaine pour chaque équipement



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES ASSOCIATIONS ACTUELLEMENT AU COMPLEXE SPORTIF APRÈS L'ARRIVÉE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ?

Nous nous réjouissons tous de l'ouverture prochaine de la Maison des associations prévue en fin d'année 2019 rue des Palus. Située proche du complexe sportif elle le reliera par une voie traversante courant 2020. La Maison des associations accueillera les associations non sportives et permettra de libérer de l'espace aux associations sportives. Ce nouvel équipement a également pour objectif de développer le lien associatif fort présent dans notre ville.

“
74% des créneaux
horaires sont occupés
par les adhérents des
associations de la ville
”

Catherine Durand

Présidente de la Gymnastique volontaire

Une association qui fête ses 40 ans



L'association de gymnastique volontaire de Pempuyre fête cette année ses 40 ans. Cet anniversaire sera célébré entre adhérents lors du prochain Conseil d'administration. Fondé en septembre 1979, l'association compte aujourd'hui 323 adhérents et une dizaine de bénévoles. Avec 40 000€ de budget annuel, l'association doit parfois fonctionner comme une petite entreprise pour gérer ses 4 employés (les animateurs sportifs). Installée au Gymnase 1 pour le matériel et dans les deux Dojos pour les cours, la Gymnastique Volontaire comme les autres associations de la ville bénéficie d'un usage totalement gratuit des installations sportives.

La Gymnastique volontaire c'est une dizaine de disciplines : pilate, renforcement musculaire, aéro latino ou encore de la marche nordique ou active. Les adultes comme les enfants bénéficient de créneaux horaires adaptés aux différentes pratiques et aux rythmes journaliers. On trouve ainsi des cours pour adultes en journée mais aussi en début de soirée pour permettre aux actifs de pratiquer une activité sportive après le travail. «La gymnastique volontaire est une pratique du sport différente, sans jugement, accessible à tous quelque soit son âge et sa capacité physique. Les animateurs sportifs s'adaptent à tout niveau et proposent des exercices variés et personnalisés» précise Catherine Durand, Présidente de l'association depuis 5 ans.

Une présidente motivée et engagée

Arrivée à Pempuyre par hasard, Catherine Durand s'est rapidement investie dans le bénévolat en commençant par la FCPE avant de prendre la présidence de l'association Gymnastique Volontaire en 2014. « Je ne vois pas ma vie sans engagement dans le monde associatif. Il me tarde même de ne plus travailler pour m'engager davantage» nous confie Catherine qui travaille aujourd'hui à plein temps en plus de son engagement associatif dont elle ne compte pas les heures. Comme beaucoup, elle a tout d'abord perçu cette discipline comme un sport réservé aux personnes plus âgées et sans grand engagement sportif mais elle a très rapidement changé d'avis. «C'est une vraie activité sportive qui permet de se dépenser et surtout d'être socialement inclus dans un groupe. On partage beaucoup et on se soutient dans l'effort».

L'association souhaite autant que possible valoriser son engagement local. Cela passe à la fois par des partenariats avec les commerçants de la ville mais aussi par la présence de l'association aux événements tels que le forum des associations, ou encore la marche d'octobre rose. «Être ancrée dans le territoire est important pour les membres de l'association, nous valorisons autant que possible le local et sommes très heureux de compter sur le soutien de la Cave la Tulipe, de l'Épi Médocain ou encore du Biocoop de Pempuyre. Même la mutuelle pour nos salariés est un partenariat.» Au-delà de son intérêt pour le

local, l'association échange également avec des structures similaires de la région afin d'étudier de nouvelles pistes de développement et de mutualiser certains aspects notamment des charges partagées.

L'avenir de l'association

Forte de 40 ans d'expérience, la Gymnastique Volontaire sait s'organiser et se renouveler. Son évolution passe par des questionnaires qui sont régulièrement distribués aux adhérents afin de connaître leurs désirs pour l'avenir. Ainsi ce sont des cours entiers qui peuvent évoluer pour correspondre aux attentes ou des créneaux horaires modifiés. Cependant, et pour la première fois depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents a baissé en 2018. La moyenne d'âge de nos adhérents est de 50 ans, c'est logique que le nombre d'adhérents évolue mais il ne faut pas qu'il chute davantage pour l'année qui arrive.» alerte Catherine Durand. Plusieurs disciplines permettent un retour progressif à une activité. Cela permet à tous de rester actifs et en bonne santé. Les deux disciplines de marche (nordique ou active) sont d'excellents moyens de retour au sport pour les femmes comme pour les hommes... Ces derniers étant beaucoup moins nombreux dans l'association malgré la mixité de tous les cours de sport.

Bien sur, comme chaque association, la Gymnastique Volontaire est en permanence à la recherche de nouvelles volontés pour étoffer l'équipe de bénévoles. Un peu de temps et beaucoup de motivation suffisent pour s'engager auprès de cette association pionnière dans la vie locale.

Gymnastique volontaire

47, rue du général de Gaulle
06 32 37 52 52
gymvolontaire-033111@epgv.fr
<http://gvparempuyre33290.e-monsite.com/>

À L'HONNEUR

Aïkido Club Parempuyre

L'Aïkido Club de Parempuyre association âgée de plus de 20 ans est fière de présenter son premier 3^e Dan Aïkido en la personne de Jérôme Revel qui par sa constance et son travail soutenu a atteint un très haut niveau dans une discipline sans compétition qui n'a pour principal adversaire que soi-même.

L'Aïkido est un art martial mixte de défense et surtout de dissuasion, non un sport de combat, qui utilise l'énergie de l'attaquant pour canaliser et maîtriser son agressivité tout en respectant son intégrité où chacun évolue à son propre rythme.

Essais possibles aux cours suivants :

Adultes :
lundi et vendredi
de 19H30 à 21H
Enfants: vendredi
de 18H30 à 19H30

+ D'INFOS

0556570091

Saikidoparempuyre.com
aikido-parempuyre@sfr.fr



FCPE



La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique. Pourquoi adhérer à la FCPE ? C'est ensemble que nous pourrons changer l'école, faire respecter le droit des élèves... Ainsi, grâce aux combats du quotidien, les parents participent collectivement à la défense de l'école publique, laïque et gratuite pour tous. JE REJOINS LA FCPE

A retenir 2018/2019 : les mouvements de grève (Loi Blanquer), l'ouverture du Groupe scolaire Fontanieu pour 09/2019 et la polémique sur le collège de Parempuyre... Ce qui est important c'est que chaque enfant puisse s'exprimer pour construire sa propre identité dans le respect de la collectivité et dans les meilleures conditions possibles.

Bientôt les vacances...? Restez connectés pour des bons plans sorties et conseils.

+ D'INFOS

Facebook : FCPE PAREMPUYRE Maternelle & Élémentaire
<http://fcpe-parempuyre.e-monsite.com>
Vos représentants FCPE

US Parempuyre Handball

Quelques-uns de nos Champions de Gironde

La saison 2018-2019 s'est achevée avec notre Assemblée Générale du 22 juin et les traditionnels bilans financiers et sportifs.

Côté finances, une manne exceptionnelle de Lidl a permis d'équilibrer les dépenses engendrées par la célébration du cinquantenaire.

Côté sportif, bilan très positif, avec un titre de champion de Gironde pour nos seniors masculins 2, deux titres de vice-champions pour nos Garçons moins de 11 ans 1 et nos Filles moins de 15 ans 2, une 3^e place pour nos seniors masculins 1 en championnat régional et des classements honorables et encourageants pour les autres équipes.

Ces résultats nous confortent dans notre volonté de proposer, pour la prochaine saison, une équipe dans chaque catégorie, de continuer à accroître le nombre de licenciés et de techniciens pour les encadrer. Pour atteindre ces objectifs, il est impératif de développer les staffs administratif et sportif.

Si certains d'entre vous n'ont pu nous faire part de leur intention de rejoindre nos rangs pour la saison prochaine lors du Défi Sport du 1^{er} juin ou de notre AG du 22 juin, nous vous attendons lors des premiers entraînements de fin août et le Forum des Associations du 7 septembre. Vous pouvez aussi, adresser un mail à notre contact Dominique GRAVOIS : dominique.gravois@orange.fr.



Rand sac au dos

Deux randonnées sortant un peu de l'ordinaire ont été effectuées ce trimestre. Pour l'une, nous avons pris, à Bordeaux, la navette fluviale entre les Quinconces et l'autre rive de la Garonne, pour rejoindre les Hauts de Garonne. Pour l'autre, une rando semi-nocturne autour de Carcans plage : nous avons fini à la lampe frontale !!

« Si vous aimez marcher ou randonner, vous balader, partager, découvrir, participer, observer, vous faire plaisir, rire ... Alors rejoignez-nous à la rentrée prochaine !!! Le mardi matin pour une rando de 8 à 10 km et le jeudi, à la journée, pour 20 km en gironde. Des sorties de plusieurs jours se font par petits groupes de 10 à 15 personnes : raquettes et poursuite du GR10 dans les Pyrénées, chemins côtiers de la Bretagne, etc.

Nos moments festifs : repas de fin de saison et de fin d'année se déroulent dans la bonne humeur, la convivialité, la joie avec une grande participation des adhérents du club ».



Taï Chi Chuan

ACP



La fin de saison approche pour l'Athlétic Club Pempuyre ! Une excellente année, qui a débuté par la Ronde de Pempuyre le 16 septembre 2018 (800 participants). Vient le tour pour nos athlètes de se préparer à leur rythme pour atteindre chaque objectif personnel. Rendez-vous donc tous les mercredis et vendredis soir pour les adultes et les mardis après-midi pour les enfants. Sans oublier nos sorties dominicales au bois d'Arboudeau et les stages d'une journée pour nos petits. De belles sorties club ont été proposées durant l'année, il y en avait pour tous les goûts, route ou trail pour les adultes, cross et piste pour les enfants (Cross de Villenave d'Ornon, les poussinades de Macau). Toutes ces sorties sont possibles grâce à nos différentes manifestations (vide-greniers, fête de la musique, bal du 14 juillet). Et bien sûr grâce à tous les bénévoles présents !

L'Art Énergétique et Martial Chinois, que représente le Taï Chi Chuan, fonde son exercice sur la notion d'écoute.

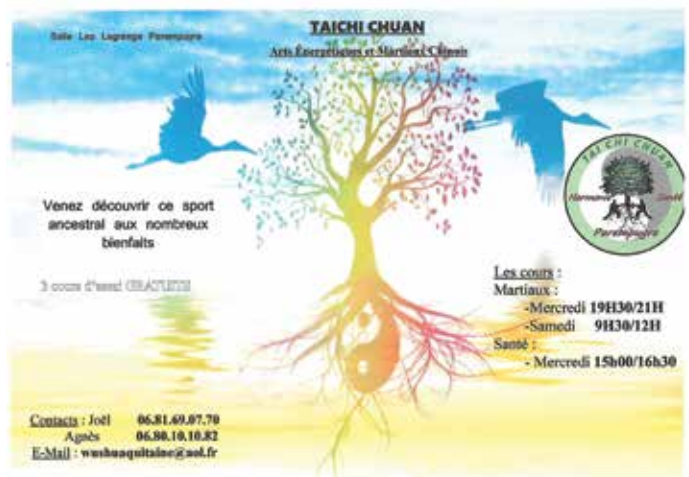
Il s'agit moins d'attaquer que de prévenir ou répondre à une attaque. La réponse du pratiquant s'ajuste à l'attaque non en termes d'opposition mais sa pertinence et son efficacité dépendront de la qualité d'écoute, suivant ce principe: Il ne faut pas utiliser notre force mais celle de l'adversaire.

Pour pratiquer en juillet et août voir les informations sur: Facebook Taï Chi Chuan Pempuyre.

Reprise des cours le mercredi 4 septembre à 19h30 au grand dojo du complexe sportif Léo Lagrange.

+ D'INFOS

<https://acpempuyre.wixsite.com/acpempuyre>
contact.acpempuyre@gmail.com





Parmi les loisirs proposés à nos adhérents, une cinquantaine d'entre eux sont allés, le dimanche 5 mai, dans le haut Quercy du côté de Martel, découvrir l'univers de la truffe et en apprécier la gastronomie.

Une belle promenade en train à vapeur sur le bord du Causse avec vue sur la plaine de la Dordogne a complété cette belle journée fraîche mais ensoleillée.

Le Portugal, fut le quotidien d'une bonne vingtaine d'adhérents du 7 au 14 juin. Ils en revinrent plein de souvenirs plus merveilleux les uns que les autres.

Programme à venir :

- Fermeture du foyer du 12 juillet au 19 Août
- Forum des associations le 7 septembre
- Un voyage d'une journée (destination à venir) pour les adhérents le 6 octobre
- La fête des adhérents aura lieu le 1^{er} octobre à L'Art Y Show

Comme les années précédentes, l'association organisera un vide grenier sur l'espace François Mitterrand le samedi 13 octobre. Réservation d'emplacements ouverte.

Pour tout renseignements: foyer de l'association (12 rue Anna de Noailles) mardi ou jeudi 14h-17h / 05 56 35 86 42 (aux horaires d'ouverture) / assptedumedoc@orange.fr

RPEP



RPEP toujours et encore en action se bat pour le bien être des enfants à l'école.

Rappelons qu'apolitique ne veut pas dire inactif ! Bien au contraire, nous avons toujours collaboré avec les municipalités qui se sont succédées depuis la création de notre regroupement.

Le projet de loi Blanquer a dernièrement été un sujet très discuté réunissant différents avis. Le rôle de notre association est d'informer, alerter et mettre à disposition tous documents nécessaires à la bonne compréhension, à charge pour chacun(e) de les interpréter et de se créer son propre avis.

Soulignons que chaque parent est libre de soutenir ou pas les actions menées par notre association, les idées et certitudes sont propres à chacun(e) ! L'important est d'œuvrer pour une scolarité meilleure pour nos enfants.

Un grand Merci à tous les parents bénévoles d'avoir permis, cette année encore, la réalisation des différentes kermesses de la commune.

L'équipe RPEP vous donne rendez-vous au forum des Associations le 7 septembre prochain.

Bel été à tous.

+ D'INFOS

Annabel MARTIN Vice-Présidente RPEP
<http://rpeparempuyre.wixsite.com/rpep>
<https://www.facebook.com/rpepparempuyre/>

VIVONS PAREMPUYRE

Le Tramway à Parempuyre. D'abord acté par la Métropole puis enterré par celle-ci. Tout cela était sans compter notre détermination. Les habitants de la commune doivent disposer de moyens de transports efficaces, ce qui est le cas du Tram dont l'affordabilité n'est plus à prouver. Trois petits kilomètres qui permettraient aux Parempuyriens de ne plus être coincés dans les bouchons aux moments des mouvements pendulaires. Nous n'avons cessé de nous battre pour que la promesse des débuts soit tenue, comme le montre par exemple la dernière intervention du Maire à Bordeaux Métropole « ... j'ai l'impression, et les Parempuyriens pensent que toutes les communes ne sont pas traitées de la même manière. ». Il est temps que la voix des Parempuyriens soit entendue. M. Juppé lui-même, alors qu'il assistait à un de nos Conseil municipal puis lors d'un entretien, a dit que le Tram pour Parempuyre est une évidence. Il a d'ailleurs demandé la reprise de l'étude initiale. Toujours pas de relance de cette dernière à l'horizon, alors que la Métropole ouvre une discussion pour amener le Tramway à Bègles, extension non prévue à l'origine. De plus, le TER ne dessert plus les gares de Ravezie et Saint Louis, en complète contradiction avec les engagements pris par l'État.

Tous les voyants sont pourtant au vert pour l'arrivée du Tram. L'utilité de cette ligne n'est plus à prouver. L'estimation de 5000 voyageurs/jour est en deçà de la réalité avec de plus de 10 000 voyageurs/jour. La distance à équiper est la moins chère du réseau avec un coût de 10 millions d'Euros du kilomètre. Pour l'arrivée du Tram, la station est déjà construite avec un parking de 180 places. Le projet est inscrit dans le contrat de co-gestion sur lequel le Conseil s'est engagé. Enfin, et selon nous le plus important, la volonté des Parempuyriens à voir le Tramway arriver sur notre commune.

Que manque-t-il ? La volonté mais la volonté de qui ? Pas la nôtre, ni celle des administrés de la commune. Celle des deux précédents Présidents de Bordeaux Métropole non plus. Nous continuerons donc à nous battre pour les Parempuyriens.

L'équipe Vivons Parempuyre, groupe majoritaire
vivonsparempuyre@gmail.com

UNION POUR PAREMPUYRE

Texte non communiqué.

Union Pour Parempuyre, contact@unionpourparempuyre.fr
 H.LAGARRIGUE, N.LALANNE, R.MAURY, M.PAGADOY

ENSEMBLE PAREMPUYRE

Texte non communiqué.

Ensemble Parempuyre, annie.vallejo@orange.fr / bernard.bret33@orange.fr
 A. VALLEJO, B. BRET

PAREMPUYRE À L'ÉCOUTE

Le choix d'investir dans une maison individuelle en prévision de couler des jours heureux à la retraite. Utopique!
 Privations, sacrifices d'une vie pour voir aujourd'hui nombreuses habitations rasées, remplacées par des appartements vue sur nos jardins, piscines. Pensons demain!!

Parempuyre à l'écoute, parempuyrealecoute@gmail.com
 I. DEL POZO

Juillet

9 juillet

19h00 au Club House

Soirée à la rencontre de la vigne et du vin suivie d'une dégustation

Face au succès du premier café rencontre sur ce thème, une soirée est prévue afin de permettre à tous d'assister à cette présentation. Venez partager un moment convivial autour de la vigne et du vin, animé par Madame CHEVALIER de la cave La Tulipe. Inscription au 07.76.01.79.50 (L'abus d'alcool est dangereux pour la santé)

13 juillet

19h-23h30 dans le parc de L'Art Y Show et rue de la Gare

Fête Nationale

Bal animé par l'orchestre Malaga avec restauration sur place au parc de L'Art Y Show suivi par le traditionnel feu d'artifice vers 23h rue de la Gare sur la gravière.



19 juillet

15h-22h dans le parc de L'Art Y Show

Ferme à Parempuyre

De nombreux animaux de la basse-cour, appartenant à un éleveur de la commune seront à découvrir. La journée se conclura par un marché nocturne à 19h.

Septembre

1 septembre

Visite guidée des marais

Rendez-vous vers 9h45 au domaine de Bordes (allée de Bordes depuis le chemin de Labarde en face du Port Lagrange) à Parempuyre pour un départ collectif à 10h00. La visite sera suivie d'un verre de l'amitié à 12h00 et d'un pique-nique partagé à partir de 13h.

Renseignements : 05 56 95 56 28 ou communication@parempuyre.fr

6 septembre

20h30 au parking du bois d'Arboudeau

2^e édition de la Nuit de la Chauve-Souris

Après le franc succès remporté par la première édition l'an dernier, l'association Groupe Chiroptères Aquitaine et la Ville de Parempuyre vous proposent de découvrir l'habitat et les particularités des chauves-souris, espèce menacée, qui mangent jusqu'à 3 000 insectes par nuit.

Gratuit sur inscription au 05-56-95-56-28. Nombre de places limité.

7 Septembre

10h00 à 13h00 et 14h30 à 17h30 à L'Art Y Show

Forum des associations

Les associations sportives, socioculturelles et caritatives de Parempuyre seront présentes pour vous présenter leurs activités.

9 septembre

19h00 Salle du Conseil Municipal

Réunion de concertation sur le projet d'aménagement et de mise en sens unique d'une partie de la rue Camille Montoya

Section entre le giratoire du 14 juillet et l'entrée du Complexe sportif.

17 septembre

École Fontanieu

Inauguration officielle de l'École Fontanieu

21 et 22 septembre

Journées du patrimoine

Le thème national retenu pour cette année est «Art et divertissement». Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement.

Octobre

11 et 12 Octobre

L'Art Y Show

Bourse aux vêtements Automne/Hiver 2019

Dépôt : Mercredi 9 octobre 2019 de 9h00 à 19h00

Jeudi 10 octobre 2019 de 9h00 à 12h00.

Vente : Vendredi 11 octobre 2019 de 9h00 à 20h00

Samedi 12 octobre 2019 de 10h00 à 13h00

et de 15h00 à 18h30.

Remise des invendus : Lundi 14 octobre 2019 de 15h00 à 19h00.

20 articles par foyer, propres et en parfait état - Lot de 3 articles maximum.